FORUM DE TANA

RAPPORT SUR L'ÉTAT DE LA PAIX ET DE LA SÉCURITÉ

2025 / 2026

Trajectoires pour la paix en Afrique : souveraineté économique et transformation

IPSS | TANA FORUM SECRETARIAT

AUTEUR

Rhuks T. Ako (Docteur)

ÉQUIPE RÉDACTIONNELLE

Rédacteur en chef

Jesutimilehin O. Akamo

Rédactrice adjointe

Maysoon Mukheir

Rédactrice en charge des révisions

Lettie Tembo Longwe

Conception et mise en page

Seid Negash Gizaw

Droit d'Auteur © 2026 Secrétariat du Forum de Tana de l'Institut d'Études sur la Paix et la Sécurité de l'Université d'Addis-Abéba

Le contenu de cette publication peut être librement cité ou reproduit à condition que le Secrétariat du Forum de Tana de l'Institut d'études sur la Paix et la Sécurité de l'Université d'Addis-Abéba soit mentionné comme source.

RAPPORT SUR L'ÉTAT DE LA PAIX ET DE LA SÉCURITÉ

Janvier 2025 – Juin 2026

THEME: TRAJECTOIRES POUR LA PAIX EN AFRIQUE : SOUVERAINETÉ ÉCONOMIQUE ET TRANSFORMATION GÉOPOLITIQUE

Octobre 2026

IPSS | TANA FORUM SECRETARIAT

TABLE DES MATIÈRES

	Abréviations	**i**
	RÉSUMÉ	**01**
1	**Chapitre 1 – Introduction**	**03**
2	**Chapitre 2 – Tendances des conflits**	**05**
3	**Chapitre 3 – La dynamique des conflits sous l'angle géopolitique**	**07**
4	**Chapitre 4 – Inclusion : femmes, jeunesse et consolidation de la paix**	**09**
5	**Chapitre 5 – Partenariats, institutions et entreprises**	**11**
6	**Chapitre 6 – Mise en œuvre des cadres d'action : lacunes, obstacles et opportunités**	**13**
7	**Chapitre 7 – Considérations politiques**	**15**
8	**Chapitre 8 : Recommandations**	**17**
9	**Chapitre 9 : Conclusion**	**23**
	BIBLIOGRAPHIE	**25**

ABRÉVIATIONS

AfCFTA	Zone africaine de libre-échange continental
AES	Alliance des États du Sahel
BAD	Banque africaine de développement
AFAWA	Action financière positive en faveur des femmes en Afrique
AFREXIM	Banque africaine d'Import-Export
AGOA	Loi sur la croissance et les opportunités en Afrique
AGA	Architecture africaine de Gouvernance
APSA	Architecture africaine de Paix et de Sécurité
ATMIS	Mission de transition de l'Union africaine en Somalie
UA	Union africaine
CUA	Commission de l'Union africaine
AUSSOM	Mission d'appui et de stabilisation de l'Union africaine en Somalie
AY4TJ	Jeunesse africaine pour la justice transitionnelle
AYAPs	Jeunes Ambassadeurs africains pour la Paix
CFYPS	Cadre continental sur la Jeunesse, la Paix et la Sécurité
OSC	Organisations de la société civile
RDC	République démocratique du Congo
EAC	Communauté de l'Afrique de l'Est
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
UE	Union européenne
FTYIP	Premier Plan décennal de mise en œuvre
PIB	Produit Intérieur brut
GSI	Initiative pour la sécurité mondiale
CISR	Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements
IED	Engins explosifs improvisés
ISM	État islamique du Mozambique
ISWAP	Province de l'État islamique en Afrique de l'Ouest
JNIM	Jama'at Nusrat al-Islam wal-Muslimin
GNL	Gaz naturel liquéfié
MISAHEL	Mission de l'Union africaine au Mali et au Sahel
MSME	Micro, petites et moyennes entreprises
PAPS	Affaires politiques, Paix et Sécurité
PAPSS	Système panafricain de paiement et de règlement
PCRD	Reconstruction et Développement Post-Conflit

RDF	Forces de défense du Rwanda
CER	Communautés économiques régionales
RM	Mécanisme régional
MR	Mécanismes régionaux
RSF	Forces de soutien rapide
SADC	Communauté de développement de l'Afrique australe
SAF	Forces armées soudanaises
STG	« Faire taire les armes »
EAU	Émirats arabes unis
UCG	Changement anticonstitutionnel gouvernement
UK	Royaume-Uni
ONU	Organisation des Nations unies
UNSOS	Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie
États	Unis
WPS	Femmes, Paix et Sécurité
YPS	Jeunesse, Paix et Sécurité

RÉSUMÉ

Cette édition du rapport sur l'État de la Paix et de la Sécurité, couvrant la période de janvier 2025 à juin 2026, examine comment l'Afrique peut s'engager sur la voie d'une paix durable tout en renforçant sa souveraineté économique dans un contexte d'évolution rapide de l'ordre géopolitique. Son argument central est que les conflits sur le continent ne peuvent se résumer à la présence de groupes armés ou à la faiblesse des institutions de sécurité officielles. Il s'agit là de symptômes de tensions plus profondes touchant l'autorité politique, la répartition des richesses et la légitimité sociale.

En conséquence, le rapport inscrit la paix et la sécurité dans un cadre d'économie politique, en examinant qui contrôle les ressources, qui bénéficie de la croissance et quels intérêts sont servis par la persistance de l'instabilité. Ce cadre a une implication pratique qui traverse l'ensemble du rapport : les interventions qui ne s'attaquent qu'aux symptômes des conflits, telles que les cessez-le-feu, les déploiements de forces de maintien de la paix et l'accès humanitaire, ne peuvent aboutir à une paix durable à moins d'être accompagnées d'une réorganisation parallèle des rapports de force concernant le contrôle des ressources, des marchés et des institutions.

En s'appuyant sur les tendances des conflits observées de janvier 2025 à juin 2026, le rapport retrace la régionalisation et la fragmentation de la violence ainsi que la consolidation des économies de conflit dans des théâtres d'opérations tels que le Soudan, l'Est de la République démocratique du Congo, la Somalie, Cabo Delgado, au Mozambique, le Sahel et le Bassin du Lac Tchad. L'analyse, divisée en deux phases – la phase I couvrant la période de janvier à décembre 2025 et la phase II celle de janvier à juin 2026 –, montre que ces cas, malgré leurs histoires distinctes, partagent une structure commune : le contrôle des ressources et des couloirs, disputé tant par des acteurs étatiques que non étatiques, est amplifié par l'implication de protecteurs extérieurs évoluant dans un ordre multipolaire. Le rapport constate que les conflits africains contemporains sont de plus en plus façonnés non seulement par des tensions locales et une gouvernance défaillante, mais aussi par l'interaction entre la concurrence pour les ressources stratégiques, la transformation numérique (notamment l'utilisation croissante de drones et de la propagande en ligne par les groupes armés), les capacités institutionnelles, l'intégration régionale et la concurrence géopolitique extérieure. Les ruptures régionales, notamment la scission entre la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et l'Alliance des États du Sahel, qui regroupe le Burkina Faso, le Mali et le Niger, illustrent davantage comment la fragmentation à un niveau de gouvernance entraîne une cascade de vulnérabilités à un autre niveau, perturbant aussi bien les couloirs commerciaux que les efforts de médiation.

Le rapport examine en outre l'évolution du rôle des femmes et des jeunes dans l'Architecture africaine de Paix et de Sécurité, en plaidant pour un passage d'une représentation formelle à une légitimité de fond, et pour que l'inclusion soit considérée comme une stratégie de gouvernance et une stratégie économique plutôt que comme un simple ajout normatif. Le rapport évalue comment les institutions africaines, les Communautés économiques régionales, ainsi que les acteurs du secteur privé et du secteur financier, peuvent soit renforcer l'autonomie de l'Afrique, soit reproduire les dépendances qui sapent la paix, en accordant une attention particulière à la Zone de libre-échange continental africaine (ZLECAf) en tant que plateforme pour la stabilité régionale, les dividendes de la paix et le positionnement géopolitique Des études de cas portant sur l'économie minière dans L'Est de la RDC, la chaîne de valeur des batteries entre la RDC et la Zambie, les couloirs commerciaux de la zone des trois frontières au Sahel et le Bassin du Lac Tchad illustrent à la fois le potentiel de l'intégration commerciale formelle pour réduire le financement des conflits, et les limites du commerce à lui seul lorsque l'insécurité persiste ou que la politique régionale reste fragmentée.

Une part importante de l'analyse est consacrée au fossé persistant entre la solide architecture normative et politique de l'Afrique et la mise en œuvre inégale de ses engagements dans la pratique. Malgré l'ambition de l'Agenda 2063, de la ZLECAf et de l'initiative « Faire taire les armes» (STG), les progrès dans ces trois cadres

sont lents, freinés qu'il sont par des déficits de financement et une dépendance vis-à-vis de l'extérieur, des négociations fragmentées, une transposition inégale des Traités et Protocoles au niveau national, l'interaction récurrente entre les conflits actifs et les échecs de mise en œuvre, ainsi qu'une tension sous-jacente entre souveraineté et application de la loi. Le rapport soutient que la « volonté politique », souvent citée comme le principal obstacle à la mise en œuvre des politiques, est un terme vague impossible à mesurer. Contrairement à la façon dont elle est généralement considérée comme une qualité abstraite ou incommensurable, le rapport démontre qu'elle peut être définie, suivie et renforcée à l'aide d'indicateurs observables, notamment les engagements formels, les dotations budgétaires, le suivi institutionnel, les étapes clés de la mise en œuvre et l'implication significative des communautés concernées. L'analyse s'étend à la prise en compte des politiques en marge et à la construction délibérée de la souveraineté par la base, en reconnaissant les communautés frontalières, les commerçants informels, les éleveurs et les populations déplacées comme le fondement de la légitimité nationale et, par conséquent, de la volonté politique nécessaire à la mise en œuvre des engagements continentaux.

Le rapport se termine par des recommandations ciblées adressées à six acteurs, notamment l'Union africaine, les Communautés économiques régionales, les gouvernements africains, le secteur privé et les institutions financières, ainsi que les organisations de la société civile. Collectivement, ces recommandations appellent à une plus grande cohérence entre les programmes de paix, de sécurité, de commerce et de développement ; à un financement prévisible et de plus en plus pris en charge par l'Afrique ; à des mécanismes de redevabilité renforcés aux niveaux continental, régional, national et communautaire ; et à l'inclusion significative des femmes, des jeunes et des communautés et groupes marginalisés, comme fondement d'un contrat social durable entre les États africains et leurs citoyens.

La conclusion générale du rapport est que la souveraineté économique de l'Afrique et ses perspectives de paix durable constituent les deux facettes d'un même projet plutôt que des voies politiques distinctes : l'intégration commerciale sans sécurité est fragile, la sécurité sans opportunités économiques est insoutenable, et les deux sont vides de sens sans institutions bénéficiant de la confiance des communautés qu'elles sont censées servir. C'est dans cette optique que l'adoption au niveau national des cadres régionaux et continentaux en matière de croissance économique, de paix et de sécurité peut être accueillie favorablement plutôt que combattue.

01

CHAPITRE 1 – INTRODUCTION

Le chapitre 1 pose la question centrale du rapport : comment les pays africains, individuellement et collectivement, peuvent-ils instaurer une paix durable, renforcer leur souveraineté économique et exercer leur autonomie dans un ordre géopolitique en mutation rapide ? Il soutient que les débats sur la paix et la sécurité doivent aller au-delà des réponses réactives aux crises, centrées sur l'État. Les cessez-le-feu, le maintien de la paix et la médiation demeurent importants, mais ils ne peuvent, à eux seuls, résoudre des conflits enracinés dans un contrôle inégal des ressources, l'exclusion, la faiblesse des institutions, des opportunités économiques limitées et une légitimité politique contestée. Ce chapitre propose donc une approche de la sécurité humaine et de la consolidation de la paix axée sur les populations et fondée sur l'adaptation, qui relie gouvernance, sécurité et développement, reconnaît le caractère non linéaire de la paix et confère aux communautés et à la société civile un rôle de premier plan dans le renforcement de la résilience.

Le prisme analytique de ce chapitre aborde la paix comme une question d'économie politique. Les groupes armés et la faiblesse des institutions de sécurité formelles sont considérés comme les symptômes visibles de luttes plus profondes autour de l'autorité, de la répartition des ressources et de la légitimité. L'analyse s'attache donc à déterminer qui contrôle les ressources stratégiques et en tire profit ; qui participe aux décisions relatives aux conflits et à la consolidation de la paix ; et comment les rapports de force formels et informels façonnent l'accès à la sécurité, à la justice, à la terre, aux marchés et aux biens publics. Ce cadre attire également l'attention sur les « entrepreneurs de la guerre » - des acteurs étatiques et non étatiques qui tirent profit de l'instabilité. Une paix durable nécessite par conséquent de modifier les incitations qui alimentent les économies de conflits, tout en développant des moyens de subsistance légitimes et inclusifs pour les communautés affectées.

La souveraineté économique est définie comme une capacité de fond plutôt que comme une indépendance formelle. Il s'agit de la capacité des États, des sociétés, des entreprises et des institutions régionales africaines à gérer les actifs stratégiques- notamment les minerais, l'énergie, les ports, les corridors, les instruments monétaires, les données et les infrastructures numériques - et à mobiliser les ressources fiscales, financières et productives nationales et régionales selon des modalités définies par les acteurs africains. Elle inclut également le pouvoir de négocier ou de renégocier des partenariats extérieurs dans les chaînes d'approvisionnement en ressources, la coopération en matière de sécurité, les infrastructures, la dette et la numérisation, tout en répartissant les bénéfices, les coûts et la responsabilité de manière inclusive. Les femmes, les jeunes, les autorités coutumières et les communautés d'accueil sont donc considérés non pas comme des bénéficiaires marginaux, mais comme des sources essentielles de légitimité et de pérennité institutionnelle.

La transformation géopolitique est présentée comme une reconfiguration du pouvoir, des institutions, des atouts stratégiques et de l'élaboration des règles au sein d'un ordre plus multipolaire. L'influence croissante de la Chine, de l'Inde, de la Russie, des États du Golfe, de la Turquie et des blocs régionaux crée à la fois un levier et un risque pour l'Afrique, alors que les acteurs extérieurs se disputent les ressources et les marchés. Les États africains disposent désormais d'un plus grand choix de partenariats, mais les résultats dépendent

de leur capacité à les diversifier, les coordonner, les négocier et à les réglementer. Le véritable enjeu est de savoir si les institutions africaines parviendront à transformer la concurrence mondiale en capacité d'action continentale ou si elles resteront passives et dépendantes. Ce chapitre établit donc un lien direct entre les capacités institutionnelles et budgétaires, d'une part, et la souveraineté économique ainsi que la prévention des conflits, d'autre part.

Sur le plan méthodologique, le rapport s'appuie sur une analyse qualitative s'appuyant sur des documents de l'Union africaine, des publications analytiques, des recherches documentaires et des compte rendu de media. Des exemples choisis au Sahel, dans la Corne de l'Afrique et dans la région des Grands Lacs mettent en évidence des schémas récurrents impliquant des défaillances de gouvernance, la précarité des moyens de subsistance, des couloirs stratégiques, la concurrence pour les ressources, la mobilisation armée et l'intervention extérieure. Ces exemples sont donnés à titre illustratif et ne prétendent pas être exhaustifs. Les chapitres suivants s'appuient sur ces fondements pour retracer les tendances des conflits, examiner les facteurs géopolitiques, évaluer l'inclusion et les partenariats, analyser les lacunes de mise en œuvre et la volonté politique, et formuler des recommandations. Dans l'ensemble, le chapitre 1 établit que la souveraineté économique et la paix durable sont interdépendantes : la sécurité de l'Afrique dépendra d'institutions légitimes, d'opportunités inclusives et de la capacité à façonner-plutôt que de simplement subir- les changements géopolitiques.

02

CHAPITRE 2 – TENDANCES DES CONFLITS

Le chapitre 2 examine les tendances des conflits africains en deux phases : janvier-décembre 2025 et janvier-juin 2026. Sur l'ensemble de ces deux périodes, les principaux théâtres de violence sont restés globalement les mêmes, mais les conflits se sont davantage régionalisés, fragmentés, sont devenus plus sophistiqués sur le plan technologique et plus ancrés sur le plan économique. Ce chapitre replace les événements survenus au Soudan, dans l'Est de la République démocratique du Congo (RDC), en Somalie, à Cabo Delgado, au Sahel et dans le Bassin du Lac Tchad dans un cadre politico-économique. Sa conclusion principale est que la violence contemporaine est alimentée non seulement par la rivalité armée et les défaillances de la gouvernance, mais aussi par des luttes pour le contrôle des ressources minérales, des infrastructures énergétiques, des couloirs commerciaux, des voies de perception fiscale et d'autres sources de revenus, de plus en plus façonnées par des acteurs extérieurs dans un ordre multipolaire.

Au cours de la phase I, ces « économies de conflits » se sont consolidées. Au Soudan, la prise d'El Fasher par les Forces de Soutien Rapide (RSF) a accentué la fragmentation territoriale entre l'Ouest, contrôlé par les RSF, pendant que la capitale, l'Est ainsi que les voies d'accès à la mer Rouge sont contrôlés par les Forces armées soudanaises. La concurrence pour l'or, le soutien extérieur et les intérêts plus larges liés au Golfe et à la mer Rouge a prolongé une guerre marquée par les déplacements de population, les meurtres, les détentions et les violences sexuelles. Dans l'Est de la RDC, l'expansion du M23 à travers le Nord-Kivu et le Sud-Kivu a intensifié les tensions régionales impliquant le Rwanda et le Burundi, tandis que les intérêts liés aux minerais critiques ont compliqué la médiation et la diplomatie extérieure. La Somalie est restée affectée par Al-Shabaab, les conflits fédéraux-régionaux, la fragmentation politique et la difficile transition de l'ATMIS à l'AUSSOM. Dans la province de Cabo Delgado, au Mozambique, les insurgés se sont tournés vers des attaques rurales dispersées et ont étendu leurs opérations aux provinces voisines, alors même que les activités liées au gaz naturel liquéfié reprenaient, laissant en suspens les plaintes concernant les retombées locales. Le Sahel est resté la région d'Afrique la plus meurtrière en termes de conflits, tandis que la rupture entre la CEDEAO et l'Alliance des États du Sahel a affaibli la coordination et que les groupes armés ont de plus en plus pris pour cible les infrastructures et exploité les nouvelles technologies.

La phase II a été marquée par une nouvelle escalade, parallèlement à une médiation intensifiée mais sans résultat concluant. L'Est de la RDC a connu ses pires combats depuis la résurgence du M23, bien que des progrès limités aient été enregistrés en matière de surveillance du cessez-le-feu, d'accès humanitaire, de garanties judiciaires et de libération de prisonniers. Les processus de paix parallèles incitent également les parties au conflit à ne pas coopérer comme souhaité engendrant ainsi des retards. Dans le Bassin du Lac Tchad, l'ISWAP a de plus en plus pris pour cible des avant-postes frontaliers isolés à l'aide de drones armés, d'équipements de vision nocturne et de tactiques d'assaut mobiles, tandis que la pauvreté, le stress climatique et l'absence de l'État rendent les communautés frontalières vulnérables au recrutement. Au Soudan, la fragmentation des coalitions, la présence de combattants étrangers, les réseaux d'approvisionnement militaire et l'utilisation en forte hausse de drones fournis par l'étranger ont fait grimper le nombre de victimes civiles et ont davantage internationalisé cette guerre alimentée par les ressources naturelles. Au Mozambique, les insurgés ont intensifié leur utilisation d'engins explosifs improvisés, de mortiers et de drones, tout en tirant des revenus de l'exploitation minière illicite. En Somalie, les contre-offensives se sont

heurtées à un groupe Al-Shabaab capable de s'adapter, dans un contexte de conflits constitutionnels qui menaçaient la légitimité politique et la cohésion du secteur de la sécurité.

Sept évolutions transversales se dessinent. Premièrement, les conflits dépassent de plus en plus les frontières et impliquent les États voisins, les institutions régionales et les puissances extérieures, rendant ainsi les accords de paix limités au niveau national structurellement incomplets. Deuxièmement, le contrôle de l'or, des minerais stratégiques, des ports, des couloirs de passage, des voies d'approvisionnement en carburant et des systèmes fiscaux finance les acteurs armés et détermine leur pouvoir de négociation, confirmant ainsi que la souveraineté économique est un enjeu de sécurité. Troisièmement, les drones et autres technologies accessibles transforment les capacités de reconnaissance, de propagande et d'attaque, tout en augmentant les risques pour les civils. Quatrièmement, les déplacements de population et les attaques contre les systèmes alimentaires, les voies de transport, les opérations d'aide et les camps ont fait de l'accès humanitaire, de la protection des civils, de la sécurité alimentaire et du retour en toute sécurité une partie intégrante des règlements politiques. Cinquièmement, la médiation doit s'attaquer aux incitations économiques et sécuritaires qui lient les belligérants à leurs protecteurs, aux chaînes d'approvisionnement, aux économies frontalières et aux flux financiers. Sixièmement, les zones frontalières négligées sont passées du statut de zones d'échappatoire périphériques à celui de cibles stratégiques, de terrains de recrutement et de foyers de violence. Enfin, les institutions africaines voient leur autorité affaiblie, alors que des financements limités et une diplomatie fragmentée entraînent des réponses tardives, qui se chevauchent ou sont dictées de l'extérieur.

Le chapitre conclut qu'une paix durable nécessite des stratégies régionales intégrant règlement politique, gouvernance des ressources, incitations économiques, développement des zones frontalières, protection humanitaire et adaptation technologique. Les processus de médiation doivent inclure les acteurs régionaux et extérieurs pertinents sans renoncer à l'autonomie africaine, coordonner les voies diplomatiques concurrentes et supprimer les structures de revenus qui rendent la poursuite de la violence rentable. Il est donc essentiel de renforcer le financement durable et l'autorité politique de l'Union africaine et des institutions régionales pour empêcher que les conflits ne s'aggravent et ne se transforment en guerres par procuration plus difficiles à résoudre.

03

CHAPITRE 3 – LA DYNAMIQUE DES CONFLITS SOUS L'ANGLE GÉOPOLITIQUE

Le chapitre 3 interprète la dynamique des conflits en Afrique à travers quatre sous-thèmes du Forum de Tana : la souveraineté sur les ressources, la transformation numérique, les institutions africaines et l'intégration régionale. Son argument central est que les conflits contemporains ne peuvent être compris uniquement à travers le prisme des griefs locaux, d'une gouvernance défaillante ou de la mobilisation armée. Ils sont de plus en plus façonnés par la concurrence autour des actifs stratégiques, le contrôle des systèmes technologiques, la capacité des institutions africaines à coordonner l'action collective, ainsi que la capacité des marchés et des corridors régionaux à réduire la vulnérabilité plutôt qu'à la reproduire. Ces forces relient les économies de conflit nationales à un ordre géopolitique multipolaire dans lequel les puissances extérieures cherchent à accéder aux minerais, aux infrastructures, aux marchés et à l'influence.

La souveraineté sur les ressources est donc considérée comme un enjeu de paix et de sécurité. Les richesses minérales de l'Afrique peuvent soutenir le développement et l'action sur la scène internationale, mais une gouvernance défaillante permet aux différends relatifs à la propriété, à l'extraction, à la fiscalité et au partage des bénéfices de financer la violence et d'éroder la légitimité. L'Est de la RDC illustre cette dynamique : le contrôle armé des zones de production minière, les flux transfrontaliers illicites, les rivalités régionales et les intérêts concurrents de la Chine et des États-Unis relient l'insécurité locale aux chaînes d'approvisionnement mondiales en minerais critiques. Au Sahel, les efforts des États de l'AES visant à nationaliser ou à renégocier le contrôle des actifs miniers illustrent les possibilités de négociation offertes par la multipolarité. Cependant, le simple fait de remplacer un partenaire extérieur par un autre ne suffit pas à lui seul à garantir la souveraineté. Pour obtenir des avancées durables, il faut des procédures d'octroi de licences transparentes, des chaînes d'approvisionnement traçables, une valeur ajoutée, des mesures de protection de l'environnement, un partage équitable des recettes et des retombées concrètes pour les communautés. Ces priorités doivent être intégrées dans les processus de médiation, de stabilisation et de reconstruction post-conflit.

La transformation numérique est également devenue un terrain de conflit et de concurrence géopolitique. Au-delà de la connectivité, du commerce électronique et de la gouvernance en ligne, les plateformes numériques facilitent la désinformation, les opérations d'influence étrangères, le recrutement d'extrémistes et la guerre de l'information asymétrique. Les technologies de combat, en particulier les drones et les systèmes militaires semi-numériques fournis par des acteurs tels que la Turquie, la Chine, la Russie et les États du Golfe, lient encore davantage les conflits aux intérêts stratégiques extérieurs. La politique numérique doit donc aborder la dépendance vis-à-vis des infrastructures, l'intégrité de l'information, la confiance des citoyens, l'avantage militaire et la concurrence autour des minerais qui sous-tendent les systèmes technologiques comme un domaine interconnecté, plutôt que de traiter la réglementation des plateformes et la modération des contenus de manière isolée.

L'examen des institutions africaines met en évidence un fossé persistant entre des cadres normatifs solides et leur mise en œuvre opérationnelle. L'UA et les CER sont censées apporter des solutions africaines, mais un financement limité, des mandats fragmentés, une coordination insuffisante et des pressions extérieures restreignent leur autorité. Le Soudan illustre le danger qu'il y a à appliquer mécaniquement le principe de subsidiarité sans évaluer en parallèle la complémentarité et les avantages comparatifs. Le déficit de financement de l'AUSSOM en Somalie montre comment la dépendance vis-à-vis de partenaires extérieurs peut compromettre l'autonomie opérationnelle, tandis que la scission entre la CEDEAO et l'AES a affaibli la coordination en matière de sécurité au Sahel. Dans l'Est de la RDC, le chevauchement des voies de médiation a favorisé les médiations parallèles, « forum shopping », et affaibli l'application des mesures. Le rétablissement de l'autorité institutionnelle passe par une répartition concrète des responsabilités, un financement africain durable, une coordination renforcée entre l'UA et les CER, ainsi qu'une diplomatie harmonisée.

L'intégration régionale, notamment par le biais de la ZLECAf, est présentée à la fois comme un projet économique et un instrument de prévention des conflits. En élargissant les marchés, les emplois, les chaînes de valeur et l'interdépendance transfrontalière, la ZLECAf peut réduire les inégalités, augmenter le coût d'opportunité des conflits et transformer les zones frontalières en espaces d'échanges légitimes. Cependant, l'intégration est menacée par la fragmentation politique au sein des blocs régionaux et entre eux. La rupture entre la CEDEAO et l'AES perturbe les accords établis en matière de sécurité et de commerce, tandis que les tensions entre les membres de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) concernant l'Est de la RDC compliquent la prise de décision collective. L'intégration commerciale ne peut se substituer à un règlement politique ni à la sécurité, mais une mise en œuvre tenant compte des conflits dans les zones frontalières négligées peut renforcer les couloirs de sécurité, formaliser les moyens de subsistance et soutenir la résilience régionale.

La conclusion politique de ce chapitre est que ces quatre thèmes doivent être abordés conjointement. La gouvernance des ressources devrait être intégrée tout au long du cycle des conflits ; les cadres numériques devraient distinguer les outils qui renforcent la confiance des systèmes qui permettent la coercition et la manipulation externe ; les institutions africaines ont besoin d'orientations communes en matière de mise en œuvre et d'un financement prévisible ; et l'intégration régionale nécessite un suivi politique continu, y compris des réponses crédibles aux défaillances démocratiques et aux changements anticonstitutionnels de gouvernement. La capacité de l'Afrique à transformer la concurrence géopolitique en capacité d'action dépendra en fin de compte d'une gouvernance transparente des ressources, de systèmes numériques sécurisés, d'institutions compétentes et financées, ainsi que d'une intégration régionale apportant des avantages tangibles aux communautés et aux citoyens des zones frontalières.

04

CHAPITRE 4 – INCLUSION : FEMMES, JEUNESSE ET CONSOLIDATION DE LA PAIX

Le chapitre 4 examine l'inclusion des femmes et des jeunes dans la consolidation de la paix en Afrique comme une question de légitimité, de gouvernance et de stratégie économique plutôt que comme une simple question de représentation. Bien que les programmes « Femmes, Paix et Sécurité » et « Jeunesse, Paix et Sécurité » aient élargi la reconnaissance officielle, de nombreuses femmes et de nombreux jeunes continuent de contribuer à la paix, aux moyens de subsistance et à la résilience des communautés en dehors des processus officiels. Les quotas et la présence aux tables de négociation ne constituent donc qu'un point de départ. Une inclusion véritable passe par le pouvoir de diriger, de décider, d'orienter et de mettre en œuvre les processus de paix, les réformes de gouvernance et les accords post-conflit, en veillant à ce que les résultats bénéficient de la confiance et du soutien durable des communautés les plus affectées par les conflits, les déplacements de population et l'insécurité.

Les femmes et les jeunes jouent également un rôle central dans les fondements économiques de la paix. Les femmes font vivre les marchés informels, le commerce transfrontalier et les moyens de subsistance des ménages lorsque les systèmes formels s'effondrent, tandis que les jeunes sont souvent les mieux placés pour tirer parti des nouveaux outils et opportunités numériques. Pourtant, l'exclusion structurelle limite leur contribution. Les femmes restent défavorisées en matière d'accès à la terre, au crédit et aux marchés malgré leur rôle majeur dans l'agriculture africaine ; le régime foncier coutumier et les exigences en matière de garanties renforcent ces inégalités. L'argent mobile et d'autres services financiers numériques offrent des alternatives partielles, mais ils ne remplacent pas des réformes plus larges en matière de propriété et d'actifs productifs. Pour les jeunes, l'insuffisance d'emplois formels, les compétences limitées et l'accès restreint aux infrastructures numériques accroissent la vulnérabilité au recrutement par des groupes armés, criminels et extrémistes. À l'inverse, l'entrepreneuriat, l'apprentissage, les programmes de formation aux compétences numériques et les parcours d'accès aux marchés légitimes peuvent restaurer l'autonomie économique et réduire l'attrait de la violence.

Ce chapitre replace ces défis d'inclusion dans le cadre géopolitique du rapport. Les femmes et les jeunes sont souvent exclus des négociations sur les ressources naturelles, alors même qu'ils fournissent la main-d'œuvre dans l'extraction artisanale et informelle, subissent des dommages environnementaux et des déplacements, et assurent le fonctionnement des économies locales. La souveraineté sur les ressources ne peut donc être crédible que si les décisions relatives à la propriété, aux chaînes de valeur, aux recettes et aux retombées pour les communautés tiennent compte de l'équité entre les sexes et entre les générations. De même, la transformation numérique crée à la fois des opportunités et des risques : les jeunes peuvent utiliser les plateformes numériques pour créer des entreprises et se mobiliser sur le plan civique, mais ils sont également la cible de la propagande extrémiste, de la désinformation et des influences extérieures. Les institutions et les gouvernements africains doivent renforcer leur capacité à utiliser les outils numériques pour instaurer la confiance, favoriser la participation et assurer des moyens de subsistance, tout en protégeant l'intégrité de l'information.

Un obstacle persistant réside dans le fossé entre les cadres continentaux progressistes et leur mise en œuvre. Les programmes et mécanismes de l'UA- notamment les programmes « Genre, Paix et Sécurité », « Jeunesse pour la Paix », FemWise-Africa, Youth-Wise, les AYAP et AY4TJ- fournissent une base institutionnelle, tandis que les initiatives de la ZLECAf et de la Banque africaine de développement peuvent renforcer les capacités numériques, l'entrepreneuriat et l'accès au financement. Cependant, une coordination inégale, des évaluations manquées, un suivi insuffisant et un financement inadéquat réduisent souvent ces engagements à de simples gestes symboliques. La fragmentation régionale aggrave le problème : les fermetures de frontières, le gel des avoirs et la suspension des accords de circulation affectent de manière disproportionnée les femmes et les jeunes, car ce sont eux qui dominent le commerce transfrontalier informel et les réseaux de mobilité, ce qui risque d'aggraver la pauvreté et l'exposition au recrutement par des groupes extrémistes.

Ce chapitre conclut que l'inclusion doit être conçue et financée comme une infrastructure essentielle à la paix. Les institutions et les gouvernements africaines devraient offrir aux femmes et aux jeunes un accompagnement continu en matière de développement du leadership, des compétences techniques, de la protection, des moyens de production, d'un accès à des financements abordables, d'un accès au numérique et d'une influence effective sur la mise en œuvre. Les politiques devraient évaluer non seulement la participation, mais aussi le pouvoir de décision, l'engagement soutenu par des moyens financiers et les effets sur les accords et les institutions. La souveraineté économique et l'autonomie géopolitique resteront incomplètes tant que les femmes et les jeunes ne pourront pas posséder d'actifs, intégrer des chaînes de valeur protégées, formaliser leur travail et leur activité sur les marchés, et façonner les accords politiques et économiques qui déterminent la paix et le développement de l'Afrique.

05

CHAPITRE 5 – PARTENARIATS, INSTITUTIONS ET ENTREPRISES

Le chapitre 5 examine comment les partenariats, les institutions africaines et les entreprises peuvent, soit renforcer l'autonomie du continent, soit reproduire les dépendances qui sapent la paix. La souveraineté économique ne dépend pas seulement de la politique de l'État, mais aussi d'institutions continentales et régionales compétentes et dotées d'un financement cohérent, d'investissements privés responsables et d'une reddition de comptes efficace entre les secteurs public et privé. Les partenariats contribuent à la paix lorsqu'ils renforcent les institutions africaines, soutiennent les marchés publics locaux et le travail décent, favorisent les transferts de technologie, élargissent les opportunités pour les petites et moyennes entreprises et incluent les femmes, les jeunes et les communautés des zones frontalières. À l'inverse, les investissements qui favorisent la mainmise des élites, la corruption, l'exploitation par le travail, la dégradation de l'environnement, les déplacements de population ou l'extraction opaque des ressources peuvent aggraver les griefs et financer les conflits.

La Zone africaine de libre-échange continental (ZLECAf) est présentée à la fois comme une plateforme d'intégration et un instrument de consolidation de la paix. En renforçant l'attrait des États et des communautés voisins en tant que marchés, fournisseurs, partenaires de transit et sources d'emploi, l'intégration commerciale peut augmenter le coût d'opportunité des conflits. Les corridors communs, les systèmes douaniers harmonisés, les chaînes de valeur régionales et les flux transfrontaliers prévisibles incitent à résoudre les différends par la voie institutionnelle plutôt que par la coercition. La ZLECAf peut également favoriser la création d'emplois, l'industrialisation et les opportunités productives, tout en réduisant la dépendance vis-à-vis des matières premières et les inégalités qui alimentent la méfiance, la mobilisation criminelle et l'extrémisme. Ces avantages dépendent toutefois de règlements politiques, d'une gouvernance responsable, d'une réforme du secteur de la sécurité et d'institutions efficaces ; le commerce ne peut se substituer à ces éléments.

Quatre mécanismes relient la ZLECAf à la paix. Premièrement, elle renforce le rôle d'intégration des Communautés économiques régionales en établissant des liens entre le commerce, les infrastructures, la gouvernance et la sécurité. Deuxièmement, les couloirs commerciaux officiels, la réforme tarifaire et les normes communes peuvent faire disparaître la contrebande et les postes de contrôle prédateurs qui financent les groupes armés. Troisièmement, les chaînes de valeur régionales créent des groupes d'intérêt commerciaux ayant un intérêt concret à la stabilité des frontières et à la coopération entre plusieurs pays. Quatrièmement, l'accès à un vaste marché continental peut réduire les incitations à la sécession ou à l'autonomie armée en rendant la participation aux systèmes nationaux et régionaux légitimes plus intéressante que le contrôle d'enclaves isolées riches en ressources. Pour concrétiser ces avancées, il faut des chaînes d'approvisionnement traçables, une application rigoureuse des Règles d'origine, des infrastructures de transport sûres et des solutions alternatives pour les commerçants du secteur informel dont les moyens de subsistance dépendent des économies frontalières.

Des exemples tirés de zones de conflit illustrent à la fois le potentiel et les limites de cette approche. Dans l'Est de la RDC, les exigences de la ZLECAf en matière de traçabilité et de Règles d'origine pourraient affaiblir les marchés des minerais de conflit issus de la contrebande, tandis que la chaîne de valeur des batteries entre la RDC et la Zambie pourrait soutenir la transformation locale et la coopération régionale. Cependant, les règles commerciales ne peuvent à elles seules démanteler les chaînes d'approvisionnement des groupes armés ni contraindre les acteurs régionaux à changer de cap. Au Sahel, le maintien de l'adhésion à la ZLECAf offre un canal reliant les États de l'AES au continent malgré leur rupture avec la CEDEAO, et des couloirs logistiques formels pourraient proposer des alternatives à la taxation par les groupes armés si la sécurité s'améliore. Au Soudan, une reconstruction post-conflit organisée par des institutions dirigées par l'Afrique réduirait le risque d'un retour à la dépendance bilatérale. Dans le Bassin du Lac Tchad, le rétablissement d'un commerce transfrontalier légitime pourrait relancer l'emploi, réduire les revenus des insurgés et stabiliser les communautés frontalières, mais uniquement s'il s'accompagne de dispositifs de sécurité régionaux efficaces.

Dans un ordre multipolaire, la ZLECAf peut également servir d'instrument géopolitique. Un marché continental coordonné améliorerait le pouvoir de négociation de l'Afrique et réduirait la vulnérabilité des États touchés par des conflits face aux accords bilatéraux de type « minerais contre sécurité ». Les infrastructures financières africaines, en particulier le Système panafricain de paiement et de règlement et les instruments de l'Afreximbank, peuvent réduire les coûts de change, soutenir le commerce intra-africain et renforcer l'autonomie financière post-conflit. Parallèlement, la concurrence autour d'infrastructures telles que le Corridor de Lobito et les réseaux de transport soutenus par la Chine montre que le contrôle de la logistique, de la transformation, des paiements et des normes revêt une importance stratégique aussi grande que l'extraction minière elle-même.

Ce chapitre conclut que les institutions et les entreprises doivent être évaluées à l'aune de leur capacité à renforcer durablement la résilience locale et le pouvoir de négociation de l'Afrique. Les organismes continentaux et régionaux ont besoin d'un soutien politique, de financements prévisibles, de capacités de mise en œuvre et de priorités cohérentes. Les entreprises et les institutions financières devraient adopter des investissements tenant compte des conflits, des pratiques transparentes en matière de contenu local et de valorisation des ressources, des chaînes d'approvisionnement traçables, et soutenir les entreprises dirigées par des femmes, des jeunes et des communautés. S'il est correctement géré, la ZLECAf peut relier le commerce, l'industrialisation, la sécurité et la reconstruction pour en faire un dividende de paix partagé ; s'il est mal géré, les investissements extérieurs et le commerce régional risquent simplement de reproduire l'exclusion et la dépendance.

06

CHAPITRE 6 – CADRES DE MISE EN ŒUVRE : LACUNES, OBSTACLES ET OPPORTUNITÉS

Le chapitre 6 examine le fossé entre l'ambitieuse architecture normative de l'Afrique et la mise en œuvre inégale des engagements continentaux. L'Agenda 2063 présente la vision d'une Afrique prospère, intégrée, pacifique et centrée sur les personnes, jouissant d'une influence accrue sur la scène internationale. Ses initiatives phares, la Zone de libre-échange continental africaine (ZLECAf) et l'initiative « Faire taire les armes » (STG), traduisent cette vision en programmes économiques et de sécurité. Pourtant, les progrès restent limités : le commerce intra-africain demeure modeste, les engagements en matière de libre circulation accusent un retard, l'industrialisation et la création de valeur ajoutée sont faibles, et le niveau des conflits ne s'est pas amélioré conformément aux ambitions de l'initiative « Faire taire les armes ». Ce chapitre soutient que l'Agenda 2063, la ZLECAf et l'initiative « Faire taire les armes » devraient être considérés comme un système interdépendant plutôt que comme des axes politiques distincts.

Le financement constitue un obstacle majeur. De nombreux États membres ne disposent pas des ressources nationales nécessaires pour les infrastructures continentales, la modernisation des douanes, les corridors commerciaux et les opérations de paix, tandis que les institutions- l'UA et ZLECA- restent fortement dépendantes de partenaires extérieurs. Cette dépendance peut affaiblir les priorités africaines, car la mise en œuvre suit les règles, les conditions et les cycles de financement des bailleurs de fonds. L'autonomie acquise lors de la conception des politiques est donc souvent cédée lors de leur mise en œuvre. La fragmentation des négociations aggrave le problème : les accords bilatéraux affaiblissent le poids du continent, tandis que le manque de coordination entre les États membres, les CER et l'UA sape à la fois l'intégration commerciale et la gestion des conflits. La rupture entre la CEDEAO et l'AES illustre comment des approches divergentes en matière de gouvernance et des changements de gouvernement anticonstitutionnels peuvent réduire à néant des décennies de progrès en matière d'intégration.

La transposition inégale dans le droit national constitue un autre obstacle majeur. La ratification n'entraîne pas automatiquement l'adoption d'une législation nationale, la mise en place de systèmes administratifs ou la mise en œuvre effective. Les capacités des pays à satisfaire aux exigences en matière de certification des Règles d'origine, de numérisation douanière, d'harmonisation des normes et de libre circulation varient considérablement, les États affectés par des conflits étant les plus désavantagés. Les conflits sont à la fois une cause et une conséquence de l'échec de la mise en œuvre : l'insécurité perturbe les corridors, les institutions et les moyens de subsistance, tandis que le blocage des réformes économiques et de gouvernance perpétue les griefs qui alimentent la violence. Les progrès en matière de gouvernance, de sécurité et de développement constituent donc un fondement concret pour faire avancer l'Agenda 2063 et la ZLECAf, tout comme les opportunités économiques et l'intégration peuvent soutenir une paix à long terme.

Ce chapitre met également en évidence une tension entre souveraineté et application. Les normes de l'UA, fondées sur le consensus et la non-ingérence, protègent la légitimité des États membres mais limitent sa

capacité à imposer la transposition dans le droit national, à sanctionner le non-respect ou à faire respecter les obligations. Les engagements continentaux dépendent donc fortement du leadership national. La volonté politique ne se définit pas par la rhétorique, mais par un soutien engagé, un accord partagé, un financement adéquat et la capacité à surmonter les obstacles. Elle se manifeste à travers la ratification, l'intégration dans le droit et la planification nationaux, les dotations budgétaires, la responsabilité institutionnelle et les étapes concrètes. La volonté politique étant essentielle pour traduire les politiques en actions, elle devient le thème central du chapitre suivant.

Afin de combler ce déficit de mise en œuvre, le chapitre propose un programme d'actions convergentes. Les mesures sécuritaires et économiques devraient être délibérément séquencées, la planification de l'UA devant établir un lien entre la consolidation de la paix, le commerce, le développement des zones frontalières et l'inclusion des femmes et des jeunes. Les institutions africaines devraient mettre en commun les capitaux nationaux et continentaux avant de solliciter un cofinancement extérieur, en recourant à des mécanismes tels que le Système panafricain de paiement et de règlement et les facilités de l'Afreximbank. Les négociations commerciales et d'investissement avec les principaux partenaires extérieurs devraient être coordonnées au niveau continental afin de renforcer la position de négociation collective. Les capacités de mise en œuvre devraient être renforcées par une interprétation commune, l'apprentissage entre pairs et la coopération technique Sud-Sud menée par des États africains expérimentés.

Enfin, l'UA devrait adopter une définition opérationnelle claire de la notion de « Faire taire les armes » afin de garantir une évaluation cohérente des progrès réalisés. Les cadres continentaux devraient également s'appuyer sur des calendriers échelonnés et adaptés aux capacités plutôt que sur des critères de référence uniformes, avec un soutien sur mesure pour les États à faibles capacités et ceux touchés par des conflits. Ensemble, ces réformes feraient du suivi un outil de responsabilisation réaliste, réduiraient la dépendance vis-à-vis de l'extérieur et la fragmentation des négociations, et aligneraient les engagements de l'Afrique en matière de paix, de commerce et de développement sur les capacités institutionnelles nécessaires à leur mise en œuvre.

07

CHAPITRE 7 – CONSIDÉRATIONS POLITIQUES

Le chapitre 7 redéfinit la volonté politique comme une condition concrète et mesurable pour la mise en œuvre de l'Agenda 2063, de la Zone africaine de libre-échange continental (ZLECAf) et de l'initiative « Faire taire les armes » (STG). Plutôt que de la considérer comme une qualité abstraite du leadership, ce chapitre définit la volonté politique comme l'engagement collectif d'un groupe suffisant de décideurs à mettre en œuvre une solution politique commune. Ses dimensions fondamentales- engagement, mise en œuvre, financement, inclusion et responsabilité- peuvent être observées, suivies et renforcées. La volonté politique gagne en crédibilité lorsque les engagements continentaux sont intégrés dans les priorités nationales, soutenus par des ressources et des institutions, et se traduisent par des progrès en matière de sécurité humaine pour les citoyens, en particulier ceux vivant en marge de la société.

Ce chapitre propose huit stratégies visant à renforcer et à pérenniser la volonté politique. Les réformes doivent tout d'abord être présentées comme des outils concrets au service de la résilience nationale et régionale, mettant en avant des avantages tels qu'une sécurité renforcée aux frontières, une augmentation des recettes, de meilleurs services, une dépendance moindre vis-à-vis de l'extérieur et des institutions plus légitimes. Leur mise en œuvre devrait ensuite générer des bénéfices visibles à court terme-réouverture des couloirs commerciaux, rétablissement des services, accès humanitaire, moyens de subsistance pour les femmes et les jeunes, et sécurité locale responsable-, tandis que les réformes à plus long terme portent leurs fruits. Les incitations financières et techniques doivent être liées à des étapes crédibles sans pour autant affaiblir l'appropriation africaine. Les coalitions en faveur des réformes doivent s'étendre au-delà des dirigeants individuels pour inclure les ministères, les parlements, les citoyens, les autorités traditionnelles et religieuses, les institutions techniques, les entreprises et les partenaires financiers.

La responsabilisation par les pairs peut renforcer la dynamique grâce à des tableaux de bord, des rapports lors des sommets, des tableaux de suivi publics et des évaluations par les pairs, liées au financement, à l'assistance technique, au soutien à la médiation et aux infrastructures régionales. Les réformes politiquement sensibles doivent être soigneusement séquencées et soutenues par des parcours de transition négociés afin de réduire la résistance des intérêts bien établis. La communication publique doit relier les engagements continentaux aux préoccupations quotidiennes : emplois, stabilité alimentaire et énergétique, sécurité routière et des frontières, répartition équitable des bénéfices tirés des ressources, sécurité responsable et services locaux renforcés. Enfin, les réformes doivent être institutionnalisées par le biais de plans de développement nationaux, de stratégies de paix, de processus parlementaires, de cycles budgétaires, de mécanismes interministériels, de systèmes de suivi de l'UA et des CER, ainsi que de consultations locales, afin que leur mise en œuvre perdure au-delà des changements de direction.

Les progrès doivent être évalués à l'aune de comportements observables plutôt que de déclarations. Parmi les indicateurs pertinents figurent les approbations officielles, les plans d'action, les responsabilités attribuées et les calendriers publics ; les dotations budgétaires et les décaissements effectifs ; le bon fonctionnement des organes de coordination et la présence de fonctionnaires qualifiés ; des étapes concrètes telles que la réouverture de couloirs, l'amélioration des systèmes douaniers, les audits de la gouvernance des ressources, les garanties humanitaires et le rétablissement des services. Le suivi doit également permettre de vérifier

si les femmes, les jeunes, les personnes déplacées, les commerçants du secteur informel, les éleveurs et les acteurs de la société civile bénéficient d'un soutien financier pour leur participation, d'une protection, d'informations et de mécanismes efficaces de traitement des revendications. La confiance du public, l'espace civique et la réactivité des institutions constituent des critères essentiels, car une participation sans influence peut masquer un engagement politique insuffisant.

Le chapitre étend cette analyse à la « politique aux marges » : les expériences et la capacité d'action des communautés frontalières, des travailleurs du secteur informel, des populations déplacées, des réfugiés, des éleveurs, des autorités coutumières, des médiateurs locaux, de la jeunesse rurale et des réseaux de femmes. Leur accès à la justice, à la protection, aux moyens de subsistance, à l'identité, aux infrastructures et à la parole révèle si la souveraineté est réelle ou purement formelle. Là où l'État est absent ou inactif, les groupes armés, les réseaux criminels et les acteurs extérieurs peuvent combler ce vide de légitimité. Construire une « souveraineté par le bas » nécessite donc un investissement soutenu dans la gouvernance locale, les services adaptés aux conflits, la coopération transfrontalière, le règlement des litiges fonciers et liés aux ressources, ainsi qu'une participation significative aux règlements politiques.

Le chapitre conclut qu'une gestion responsable des économies informelles et des communautés déplacées est fondamentale pour la légitimité de l'État. Plutôt que de criminaliser les systèmes de survie, les gouvernements devraient créer des voies d'accès à une activité économique protégée et réglementée, répondre aux besoins différenciés selon le genre et soutenir l'intégration des personnes déplacées et des communautés d'accueil. La volonté politique est en fin de compte maintenue lorsque les citoyens perçoivent les réformes continentales et nationales comme des améliorations en matière de sécurité, de dignité et d'opportunités. Ce contrat social ancré au niveau local détermine si l'Agenda 2063, la ZLECAf et l'initiative « Faire taire les armes » sont transposés, mis en œuvre et acceptés plutôt que contestés.

08

CHAPITRE 8 : RECOMMANDATIONS

Recommandations à l'Union africaine

- Ancrer explicitement les cadres normatifs thématiques au sein du cadre de résultats global de l'Agenda 2063. En intégrant systématiquement les activités et les résultats thématiques dans le cadre de développement global de ce continent, les instances continentales et les gouvernements nationaux peuvent tirer parti d'un système de suivi unifié pour mesurer les progrès à l'échelle macro. Cela fournira également aux décideurs politiques les preuves empiriques, fondées sur des données, nécessaires pour démontrer comment les cadres politiques continentaux améliorent concrètement la vie quotidienne des citoyens au niveau des États membres.

- Institutionnaliser la volonté politique en tant que variable mesurable et traçable. Le Conseil de Paix et de Sécurité de l'UA et la Commission de l'UA devraient adopter des indicateurs formels relatifs à l'engagement, au financement, à la mise en œuvre, à l'inclusion et à la responsabilité. Et, publier régulièrement des tableaux de bord et des indicateurs de mise en œuvre afin que la volonté politique puisse être suivie, comparée entre les États membres tout en les reliant à des incitations à des incitations tant en termes de réputation que sur le plan matériel.

- Réduire la dépendance vis-à-vis des financements extérieurs. L'UA devrait étendre son propre engagement à réduire sa dépendance vis-à-vis des donateurs pour les opérations de paix aux projets phares de l'Agenda 2063 et aux infrastructures de la ZLECAf, en renforçant l'utilisation du Système panafricain de paiement et de règlement et des facilités de financement du commerce de l'Afreximbank afin de démontrer qu'un niveau de base d'engagements continentaux peut être atteint grâce à la mise en commun de capitaux nationaux et continentaux.

- Adopter des calendriers différenciés, adaptés aux capacités. Plutôt que d'imposer des critères identiques à tous les États membres, l'UA devrait mettre en place des parcours de mise en œuvre explicites et différenciés ainsi que des programmes de soutien destinés aux États affectés par des conflits et à faible capacité, associés à une définition opérationnelle de la notion de « Faire taire les armes » qui permettrait à la Feuille de route principale de mesurer les progrès par rapport à une norme commune.

- Financer l'inclusion en tant que stratégie de gouvernance et économique, et non comme un simple ajout normatif. L'AGA-APSA, le programme « Genre, Paix et Sécurité », le programme « Jeunesse pour la Paix », FemWise-Africa, Youth-Wise et les mécanismes connexes devraient bénéficier de lignes budgétaires prévisibles et pluriannuelles, liées à des indicateurs mesurables de participation et d'influence, afin que l'engagement des femmes et des jeunes dépasse la simple représentation par quotas pour aboutir à une légitimité de fond dans les processus de paix.

- Intégrer la souveraineté « par la base » dans l'aménagement du territoire continental. La reconstruction post-conflit et la planification du développement, la programmation de l'APSA et la Feuille de route

principale pour faire taire les armes en Afrique devraient financer explicitement la gouvernance locale, la coopération transfrontalière et la prestation de services dans les zones frontalières et les communautés marginalisées, en reconnaissant que la légitimité forgée en marge constitue le fondement de la volonté politique nationale nécessaire à la mise en œuvre des engagements continentaux.

- Renforcer le lien indissociable entre les programmes relatifs à la paix et à la sécurité, à la gouvernance, au commerce, au climat, au numérique et au développement. Cela garantira que la prévention des conflits soit intégrée à la transformation économique, plutôt que traitée séparément de celle-ci. Pour cela, les organisations intra- et intercontinentales devront améliorer leur collaboration et leurs partenariats en matière de prestation de services, dans le cadre d'une « Union africaine unie ».

- Investir dans un soutien durable à la mise en œuvre des accords de paix signés, plutôt que dans un engagement diplomatique ponctuel. Cela permettra d'affirmer le rôle moteur de l'UA dans la gestion et la résolution des conflits, conformément à sa devise « Des solutions africaines aux problèmes africains ».

Recommandations aux Communautés économiques régionales

- Servir de passerelle opérationnelle entre les cadres continentaux et les réalités locales des conflits. Renforcer les systèmes transfrontaliers d'alerte précoce, les capacités de médiation et la gestion conjointe des frontières.

- Lier directement l'intégration régionale à la consolidation de la paix. Les CER ne doivent pas compter uniquement sur la dynamique commerciale pour garantir la stabilité régionale ; elles doivent associer la mise en œuvre de la ZLECAf- corridors d'infrastructure, réforme douanière, plateformes de commerce numérique et chaînes de valeur régionales - à des investissements dans la gouvernance, la coordination du secteur de la sécurité et les infrastructures transfrontalières, en particulier le long des corridors historiquement contrôlés par des acteurs armés, tels que la région du Bassin du Lac Tchad et la zone des trois frontières du Sahel.

- Formaliser le commerce transfrontalier afin d'étouffer le financement des conflits. Les Communautés économiques régionales (CER) devraient accélérer l'harmonisation des procédures douanières, des normes et de la certification des règles d'origine, y compris pour les minerais critiques, afin de rendre le commerce formel, documenté et traçable plus compétitif que les circuits informels et de contrebande qui financent les groupes armés non étatiques dans l'Est de la RDC, au Sahel et dans d'autres économies frontalières.

- Préserver les liens continentaux face à la fragmentation régionale. Lorsque des organismes régionaux se scindent ou se réorganisent, comme lors de la rupture entre la CEDEAO et l'AES, les CER et l'UA devraient considérer le maintien de l'adhésion à la ZLECAf comme un canal opérationnel permettant de maintenir les États dissidents liés aux cadres continentaux et de mettre en place des dispositifs de sécurité parallèles, plutôt que de laisser la coopération commerciale et sécuritaire s'effondrer simultanément.

- Protéger et formaliser les commerçants transfrontaliers du secteur informel. Les Communautés économiques régionales (CER) devraient étendre la protection, la documentation et l'accès au financement aux femmes, aux jeunes et aux commerçants du secteur informel, qui constituent l'essentiel du commerce transfrontalier, en veillant à ce que les suspensions de la libre circulation ou les fermetures de frontières adoptées pour des raisons de sécurité ne les privent pas de manière disproportionnée de leurs principaux moyens de subsistance.

- Renforcer les mécanismes conjoints de suivi et de coordination avec la Commission de l'UA. Les CER devraient formaliser des mécanismes conjoints de suivi et de rapport avec la Commission de l'UA concernant la feuille de route principale de l'initiative Faire taire les armes et la mise en œuvre de la

ZLECAf, en comblant les lacunes de coordination qui, par le passé, ont permis aux divergences entre États membres de réduire à néant les acquis en matière d'intégration obtenus au fil des décennies.

- Collaborer avec les États membres en vue de la stabilisation et de la reconstruction post-conflit (RDPC) dans les zones touchées par des conflits. Au Sahel, dans le Bassin du Lac Tchad, dans la Région des Grands Lacs, dans la Corne de l'Afrique et dans la Province de Cabo Delgado au Mozambique ; travailler avec les États membres pour aligner la facilitation des échanges, la sécurité aux frontières, l'adaptation au changement climatique et le rétablissement des moyens de subsistance en tant que programmes qui se renforcent mutuellement.

Recommandations à l'intention du secteur privé et des institutions financières

- Adopter l'investissement sensible aux conflits comme principe fondamental de leur activité dans les contextes fragiles et touchés par des conflits. Cela implique d'évaluer les risques liés aux déplacements de population, aux droits fonciers, aux conditions de travail, aux dommages environnementaux, à la mainmise des élites, à la corruption, au financement des conflits et aux griefs des communautés.

- Investir de manière à renforcer la résilience locale plutôt qu'à la contourner. Les entreprises et les institutions financières devraient donner la priorité à l'approvisionnement local, au travail décent, au transfert de technologies et au soutien aux petites et moyennes entreprises dirigées par des femmes et des jeunes, en particulier dans les zones frontalières et les régions touchées par des conflits. Investir dans les chaînes de valeur régionales, les petites et moyennes entreprises, l'inclusion numérique, les énergies renouvelables, la transformation agricole, l'industrie manufacturière locale et le développement des compétences contribue à établir les fondements économiques de la paix.

- Adopter des chaînes de valeur traçables et sensibles aux conflits. Les entreprises commercialisant des minerais critiques et d'autres matières premières liées aux conflits devraient mettre en place des chaînes d'approvisionnement documentées, conformes aux Règles d'origine et aux protocoles de la ZLECAf, afin de réduire la viabilité commerciale des minerais issus de la contrebande ou taxés par des groupes armés transitant par des circuits informels, tels que ceux liés au cadastre minier de Rubaya dans l'Est de la RDC.

- Développer l'utilisation des infrastructures financières africaines. Les institutions financières devraient intensifier l'utilisation du Système panafricain de paiement et de règlement ainsi que des instruments de financement du commerce de l'Afreximbank afin de réduire les coûts de change et la dépendance vis-à-vis des devises étrangères, renforçant ainsi l'autonomie budgétaire du continent en matière de règlement des échanges commerciaux et de financement de la reconstruction post-conflit.

- Combler l'écart de crédit pour les femmes et les jeunes entrepreneurs. Les banques et les fournisseurs de technologie financière devraient étendre les prêts sans garantie, basés sur l'argent mobile et les instruments de réduction des risques pour les entreprises informelles appartenant à des femmes et à des jeunes, étant donné que les exigences conventionnelles en matière de garanties excluent systématiquement les femmes qui détiennent des droits fonciers formels limités.

- Ancrer le financement de la reconstruction dans des cadres dirigés par l'Afrique. Dans des contextes post-conflit tels que ceux du Soudan et de la RDC, les institutions financières privées et de développement devraient structurer le financement de la reconstruction et des investissements par le biais de mécanismes dirigés par l'Afrique, notamment la Banque africaine de développement, Afreximbank et les accords négociés sous l'égide de l'UA, plutôt que principalement par le biais d'accords bilatéraux avec des puissances extérieures qui risquent d'aggraver la dépendance.

- Publier des rapports transparents sur le contenu local et la valorisation des ressources. Les entreprises du secteur extractif et des infrastructures devraient divulguer des données sur les achats locaux,

l'emploi et la valorisation des ressources afin de renforcer la responsabilité publique et de réduire les risques de mainmise des élites, de corruption et de financement des conflits associés à des contrats opaques sur les ressources.

Recommandations aux gouvernements africains

- Transposer les engagements continentaux dans des instruments nationaux. Les gouvernements devraient intégrer les objectifs de l'Agenda 2063, les protocoles de la ZLECAf et les obligations de la feuille de route principale pour Faire taire les armes directement dans les plans de développement nationaux, les stratégies de paix, les cycles budgétaires et les processus parlementaires, plutôt que de les traiter comme des engagements externes superposés à la politique nationale.

- Articuler les réformes autour des priorités nationales et obtenir des résultats visibles à court terme. Les gouvernements devraient présenter la gouvernance des ressources, l'intégration régionale et les réformes du secteur de la sécurité comme des outils concrets au service de la résilience nationale et de la survie politique, en mettant en œuvre en priorité des mesures immédiates, telles que la réouverture des couloirs commerciaux, le rétablissement des services dans les zones affectées par les conflits et l'amélioration de la sécurité aux frontières, afin que les citoyens comme les élites puissent constater des avantages tangibles avant que les réformes à plus long terme ne portent leurs fruits.

- Ratifier et mettre en œuvre les protocoles en suspens, en particulier le protocole sur la libre circulation de la ZLECAf. Les gouvernements qui ont signé mais n'ont pas ratifié des instruments clés devraient donner la priorité à leur transposition dans le droit national, notamment la certification des Règles d'origine, la numérisation des douanes et l'harmonisation des normes dont dépendent les préférences tarifaires, en sollicitant une assistance technique spécifique lorsque ce sont les capacités nationales qui constituent le frein principal plutôt que la volonté politique.

- Reconnaître et formaliser les économies informelles plutôt que de les criminaliser. Les gouvernements devraient considérer le commerce transfrontalier informel et les autres moyens de subsistance informels, en particulier ceux qui font vivre les femmes, les jeunes et les communautés frontalières, comme des systèmes de survie à régulariser et à taxer de manière transparente, offrant ainsi des voies d'accès à l'économie formelle plutôt que de s'en remettre uniquement à la répression.

- Investir dans les communautés frontalières et marginalisées au nom de la souveraineté. Les gouvernements devraient étendre la prestation de services, l'accès à la justice, les infrastructures et le soutien aux moyens de subsistance aux régions frontalières et touchées par les conflits, en reconnaissant que là où l'État est perçu comme distant ou absent, les groupes armés, les réseaux criminels ou les acteurs extérieurs comblent facilement le vide de gouvernance qui en résulte.

- Investir dans des stratégies nationales de paix solides. Intégrer le développement des zones frontalières, le soutien à l'économie informelle, l'adaptation au changement climatique, l'emploi des jeunes, la participation des femmes et la facilitation du commerce régional dans les stratégies nationales de paix.

- Financer et institutionnaliser l'inclusion des femmes et des jeunes au niveau national. Les gouvernements nationaux devraient allouer des lignes budgétaires dédiées et prévisibles aux programmes de paix et de sécurité en faveur des femmes et des jeunes, aux réformes en matière d'accès à la terre et au crédit, ainsi qu'aux initiatives de développement des compétences numériques, en transformant les cadres continentaux tels que les programmes « Femmes, Paix et Sécurité » (WPS) et « Jeunesse, Paix et Sécurité » (YPS) en Plans d'action nationaux financés, assortis de responsabilités claires en matière de mise en œuvre.

- Participer en toute transparence aux mécanismes de redevabilité par les pairs de l'UA et des CER. Les gouvernements devraient s'engager de manière constructive dans l'utilisation des tableaux de bord, des évaluations par les pairs et des indicateurs de mise en œuvre, en soumettant des rapports

d'avancement sincères et en temps opportun, même lorsque les performances sont faibles, car une auto-évaluation crédible est en soi un indicateur de la volonté politique et constitue une base pour un soutien ciblé de la part des partenaires continentaux.

Recommandations à l'intention des Organisations de la société civile

- Suivre la légitimité, et pas seulement la représentation. Les OSC, y compris les réseaux de femmes et de jeunes, devraient vérifier et faire savoir si les processus de paix et les réformes de gouvernance sont réellement façonnés par les communautés concernées, plutôt que de considérer la présence aux tables de négociation, fondée sur des quotas, comme la preuve d'une inclusion significative.

- Intégrer les enjeux politiques des populations marginalisées dans les processus décisionnels continentaux. Les organisations travaillant avec les communautés des zones frontalières, les commerçants informels, les éleveurs, les populations déplacées et d'autres groupes marginalisés devraient systématiquement documenter leurs expériences et leurs priorités, puis les intégrer dans les processus de planification de l'UA, des CER et des États membres concernant l'Agenda 2063, la ZLECAf, ainsi que la Reconstruction et le Développement Post-Conflit.

- Conquérir l'espace numérique. La société civile et les organisations dirigées par des jeunes devraient investir dans un engagement numérique stratégique et dans des contre-messages afin de combler le fossé entre la mobilisation en ligne sophistiquée des groupes extrémistes et la portée numérique relativement limitée des institutions africaines officielles, tout en soutenant les programmes de formation aux compétences numériques et de moyens de subsistance en tant qu'outils de lutte contre le recrutement.

- Soutenir les organisations de femmes et de jeunes. Cela implique un soutien sous forme de financements spécifiques, de mesures de protection en matière de sécurité, d'accès aux données, de formations techniques et de parcours institutionnels permettant d'influencer les décisions relatives aux systèmes d'alerte précoce, à la politique économique, à l'innovation numérique et aux plateformes de responsabilisation civique.

- Plaider en faveur de réformes structurelles concernant la propriété foncière, le crédit et l'économie informelle. Les OSC doivent poursuivre leur plaidoyer en faveur d'une réforme des régimes fonciers coutumiers et légaux, d'un élargissement de l'accès au crédit pour les femmes et de voies claires vers la formalisation des économies informelles, compte tenu du lien direct entre ces exclusions structurelles et la vulnérabilité aux conflits et aux déplacements.

- Constituer des coalitions larges en faveur de la réforme. La société civile, les autorités religieuses et traditionnelles, ainsi que les dirigeants communautaires devraient s'organiser en coalitions durables de parties prenantes volontaires qui défendent la mise en œuvre des engagements continentaux dans le cadre de leurs activités quotidiennes, afin de réduire la dépendance vis-à-vis de dirigeants politiques individuels et de protéger la dynamique de réforme contre les changements de direction ou la résistance des élites.

- Mettre en place un système de responsabilisation indépendant parallèlement aux tableaux de bord officiels. Les OSC devraient assurer un suivi indépendant des engagements, des décaissements budgétaires et des étapes de mise en œuvre dans le cadre de l'Agenda 2063, de la ZLECAf et de l'Initiative Faire taire les armes, en complétant les mécanismes d'évaluation par les pairs de l'UA et des CER par des rapports publics qui maintiennent la pression pour un suivi entre les sommets.

Recommandations à l'intention des partenaires internationaux

- Soutenir les priorités définies par l'Afrique et éviter de créer des systèmes parallèles qui affaiblissent

les institutions continentales et régionales.

- Aligner la coopération en matière de sécurité, de commerce, de finances, de climat, de technologie, de migration et de gouvernance des ressources sur les capacités institutionnelles africaines à long terme et la responsabilité mutuelle.

- Renforcer l'autonomie de l'Afrique, soutenir la mise en œuvre des cadres existants et contribuer à transformer les changements géopolitiques en une paix inclusive, durable et centrée sur les personnes.

09

CHAPITRE 9 : CONCLUSION

Le présent rapport a démontré que les défis de l'Afrique en matière de paix et de sécurité ne peuvent être dissociés des questions de souveraineté économique, de légitimité politique et de positionnement géopolitique. Les tendances en matière de conflits entre 2025 et 2026 confirment que l'instabilité sur le continent est de plus en plus régionalisée, ancrée dans l'économie et étroitement liée à la concurrence stratégique autour des ressources, des infrastructures numériques et de l'influence dans un ordre mondial multipolaire. Les approches réactives, centrées sur l'État et cloisonnées de la consolidation de la paix se sont révélées insuffisantes pour faire face à ces dynamiques. Ce qu'il faut au contraire, c'est un paradigme qui traite la paix comme un problème d'économie politique, c'est-à-dire un paradigme dans lequel la gouvernance des ressources, la transformation numérique, les capacités institutionnelles, l'intégration régionale et la participation inclusive sont abordées comme des éléments interconnectés d'un programme unique, plutôt que comme des volets techniques distincts.

Le rapport a montré que l'Afrique ne manque ni d'ambition ni d'architecture normative. L'Agenda 2063, la ZLECAf et l'initiative « Faire taire les armes » représentent collectivement l'un des engagements continentaux les plus complets en faveur de la paix, de la prospérité et de l'intégration à l'échelle mondiale. Le fossé persistant réside dans la mise en œuvre, qui dépend essentiellement de la volonté politique. La volonté politique a été définie comme l'engagement durable et doté de ressources de la part des dirigeants à traduire les cadres signés en législation nationale, en allocations budgétaires, en mesures d'application et en suivi institutionnel, même lorsque cela implique des coûts politiques à court terme. Les déficits de financement, la fragmentation des négociations, la transposition inégale dans le droit national et les tensions non résolues entre souveraineté et application par des acteurs extérieurs aggravent tous cette contrainte, mais chacun de ces problèmes peut en fin de compte être résolu si la volonté politique est mobilisée et maintenue.

Pour maintenir cette volonté, il est essentiel de reconnaître que la légitimité se construit à partir de la base. L'attention portée à la politique en marge, en particulier aux communautés frontalières, aux travailleurs du secteur informel, aux groupes de pasteurs, aux populations déplacées et à d'autres groupes historiquement exclus des centres de pouvoir, n'est pas accessoire au programme de paix et de sécurité du continent, mais en est le fondement. Lorsque les États investissent dans la gouvernance locale, dans la prestation de services tenant compte des conflits et dans l'inclusion effective des femmes et des jeunes, ils construisent, à partir de la base, la souveraineté qui sous-tend un contrat social durable avec les citoyens. Ce contrat social détermine en grande partie le succès de l'intégration et de la mise en œuvre des cadres continentaux et régionaux.

La voie à suivre passe par une action coordonnée à tous les niveaux de l'architecture continentale. L'UA et les CER doivent renforcer la cohérence, le financement et la responsabilité ; le secteur privé et les institutions financières doivent investir de manière à renforcer la résilience plutôt qu'à l'épuiser ; les réseaux de jeunes et de femmes doivent être considérés comme des partenaires stratégiques dotés de ressources, et non comme de simples éléments consultés après coup ; les gouvernements nationaux doivent donner la priorité à des règlements politiques inclusifs et aux fondements de la souveraineté économique ; enfin, les

partenaires internationaux doivent aligner leur soutien sur les priorités définies par l'Afrique plutôt que sur des systèmes parallèles. Rien de tout cela ne remplace un règlement politique ou une médiation crédible dans les conflits en cours. Mais s'ils sont abordés de manière réfléchie et soutenus par une volonté politique durable, les programmes africains en matière de paix, de sécurité et de transformation économique offrent au continent l'une des voies les plus claires pour transformer une période de profonds changements géopolitiques en une paix durable, inclusive et autodéterminée.

BIBLIOGRAPHIE

ACLED. (17 juin 2026). *Mise à jour du Mozambique Conflict Monitor : 17 juin 2026*. https://acleddata.com/update/mozambique-conflict-monitor-update-17-june-2026

ACLED. (2026). L'ennemi de mon ennemi est mon ami : comment les alliances entre groupes armés façonnent la bataille pour le Sud-Kivu. https://acleddata.com/report/enemy-my-enemy-my-friend-how-armed-group-alliances-are-shaping-battle-south-kivu

Adebayo, T. (14 juillet 2025). Les bases militaires du Bassin du Lac Tchad dans le collimateur de l'ISWAP. *ISS Today*. https://issafrica.org/iss-today/lake-chad-basin-s-military-bases-in-iswap-s-crosshairs

Adefeko, A. (3 novembre 2025). La révolution des paiements en Afrique : le réseau PAPSS s'étend, alimentant le rêve d'un commerce continental. *African Business*. https://african.business/2025/11/african-banker/africas-payment-revolution-papss-network-expands-powering-continental-trade-dream

Adeleye, P. (28 mai 2026). Mali : comment le JNIM extorque les mineurs chinois illégaux pour financer le terrorisme. *The Africa Report*. https://www.theafricareport.com/420055/mali-how-jnim-is-extorting-illegal-chinese-miners-to-fund-terror/

ADF. (18 août 2026). Les armes chinoises alimentent les deux camps du conflit en RDC. *ADF Magazine*. https://adf-magazine.com/2026/08/chinese-weapons-fuel-both-sides-of-drc-conflict/

ADF. (3 février 2026). L'ISWAP se tourne vers les drones armés. *ADF Magazine*. https://adf-magazine.com/2026/02/iswap-turns-to-armed-drones/

Centre africain d'études stratégiques. (18 février 2025). *Les groupes islamistes militants en Afrique maintiennent un taux de létalité élevé*. https://africacenter.org/spotlight/mig2025-militant-islamist-groups-in-africa/

Centre africain d'études stratégiques. (mars 2026). *Évaluation des progrès réalisés dans le cadre de l'Agenda 2063 de l'Afrique*. https://africacenter.org/spotlight/progress-agenda-2063/

Centre africain d'études stratégiques. (mars 2026). *Évaluation des progrès réalisés dans le cadre de l'Agenda 2063 de l'Afrique*. https://africacenter.org/spotlight/progress-agenda-2063/

Perspectives de l'emploi des jeunes en Afrique. (2026). https://cdn.buttercms.com/wGqoCWESByqlZVwlH1gR

Banque africaine de développement, Rapport analytique sur l'indice de l'égalité des sexes en Afrique 2023 ; Banque africaine de développement, estimations de 2019 concernant la part des femmes dans la main-d'œuvre agricole et la propriété foncière ; Landesa, « *Women's Land : Closing the Gender Gap in Sub-Saharan Africa* », 2025.

Banque africaine de développement. (2024). Favoriser une croissance inclusive : la Banque africaine de développement et Invest in Africa dévoilent le projet Micro GREEN pour autonomiser les groupes marginalisés. https://www.afdb.org/en/news-and-events/press-releases/fostering-inclusive-growth-african-development-bank-and-invest-africa-unveil-microgreen-project-empower-marginalized-groups-70515

Banque africaine de développement. (2025). *AFAWA (Action financière positive en faveur des femmes en Afrique)*. https://www.afdb.org/en/news-keywords/afawa-affirmative-finance-action-women-africa

Banque africaine de développement. (s.d.). *Multinational – Autonomiser les femmes et les jeunes pour favoriser l'entrepreneuriat et la création d'emplois dans le domaine de l'adaptation au changement climatique et de la résilience*. https://accf.afdb.org/en/projects/ongoing/multinational-empowering-women-and-youth-entrepreneurship-and-job-creation-climate

African Security Analysis. (8 décembre 2025). *Afrique de l'Ouest et Sahel : fragmentation croissante, expansion de l'extrémisme et instabilité politique régionale*. https://www.africansecurityanalysis.org/reports/west-africa-and-the-sahel-escalating-fragmentation-expanding-extremism-and-regional-political-

volatility

African Security Analysis. (3 juin 2026). *Prévisions mensuelles : Somalie – Crise constitutionnelle, l'AUSSOM sous pression, la résilience d'Al-Shabaab et les répercussions de la reconnaissance du Somaliland*. https://www.africansecurityanalysis.com/reports/monthly-forecast-somalia-constitutional-crisis-aussom-under-pressure-al-shabaab-resilience-and-the-somaliland-recognition-fallout

Département de la paix et de la sécurité de l'Union africaine. (juin 2025). *La réunion consacrée à l'évaluation stratégique à mi-parcours de la Feuille de route de l'UA définissant les mesures concrètes visant à faire taire les armes en Afrique d'ici 2030 s'achève à Djibouti*.

Union africaine. (2022). Étude sur les rôles et les contributions des jeunes à la paix et à la sécurité en Afrique.

Union africaine. (octobre 2025). *L'UA publie le rapport 2025 sur l'intégration africaine afin d'accélérer la mise en œuvre de l'Agenda 2063*.

Union africaine. (s.d.). *Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons*. https://au.int/en/agenda2063/overview

Afritopic. (janvier 2026). *Concurrence entre grandes puissances et autonomie stratégique en Afrique*. https://afritopic.com/index.php/2026/01/31/great-power-competition-strategic-autonomy-in-africa/

Ahmed, F. (2024). Des alliances en mutation : une analyse critique du retrait de la France de l'Afrique francophone. *Democracy in Africa*. https://democracyinafrica.org/changing-alliances-a-critical-analysis-of-frances-exit-from-francophone-africa/

Al Jazeera. (20 juin 2025). Le Niger va nationaliser une mine d'uranium exploitée par une entreprise liée à l'État français. *Al Jazeera*. https://www.aljazeera.com/news/2025/6/20/niger-nationalises-uranium-mine-as-spat-with-french-nuclear-giant-worsens

Al Jazeera. (28 octobre 2025). L'armée soudanaise se retire d'El-Fasher, au Darfour ; l'ONU met en garde contre les atrocités commises par les Forces de soutien rapide (RSF). *Al Jazeera*. https://www.aljazeera.com/news/2025/10/28/sudan-army-announces-withdrawal-from-el-fasher-un-warns-of-rsf-atrocities

Ali, F., Lewis, D. et Paravicini, G. (2 juillet 2026). La mission de maintien de la paix en Somalie menacée alors que les États-Unis bloquent le soutien de l'ONU, selon des sources. *Reuters*. https://www.reuters.com/world/africa/somalia-peacekeeping-mission-risk-us-blocks-un-support-sources-say-2026-07-02/

Amani Africa. (5 février 2025). *La nouvelle mission de l'UA en Somalie (AUSSOM) n'est autre que l'ATMIS sous un autre nom, mais avec davantage de problèmes*. https://amaniafrica-et.org/the-new-au-somalia-mission-aussom-is-atmis-by-another-name-but-with-more-problems/

Amani Africa. (26 avril 2026). *Les opérations de soutien à la paix en Afrique*. Regards sur le Conseil de paix et de sécurité. https://amaniafrica-et.org/peace-support-operations-africa/

Amani Africa. (11 août 2026). Progrès réalisés dans le cadre de la feuille de route « *Silencing the Guns in Africa* » : revitalisation. Perspectives sur le Conseil de Paix et de Sécurité (CPS). https://amaniafrica-et.org/progress-made-in-silencingtheguns-in-africa-roadmap-revitalisation/

Amani Africa. (s.d.). *Chronologie des efforts diplomatiques de l'IGAD*. https://amaniafrica-et.org/igad-timeline-of-diplomatic-efforts/

Ani, N.C. (12 août 2025). Décrypter les économies illicites qui alimentent le terrorisme au Sahel. *ISS Today*. https://issafrica.org/iss-today/unravelling-the-illicit-economies-that-sustain-terrorism-in-the-sahel

APRI. (2023). *Vers un marché unique africain : progrès réalisés à ce jour et défis pour l'avenir*. Africa Policy Research Institute. https://afripoli.org/view-pdf/12/the-road-to-africas-single-market-progress-so-far-and-challenges-for-the-future

Asiseh et al. (2025). L'accès au crédit est-il ouvert à tous de manière égale ? Perspectives de genre sur l'accès au crédit agricole en Afrique subsaharienne. *Review of Development Economics*.

Atlantic Council. (février 2026). *Cinq forces susceptibles de redessiner le continent africain en 2026*.

Atlantic Council. (février 2026). *Cinq forces susceptibles de redessiner le continent africain en 2026*.

UA. (2016). AUMR (pp. 19-20).

Bakwesegha, M. (15 juillet 2025). Surmonter les défis pour réformer l'Union africaine. https://africacenter.org/spotlight/overcoming-challenges-to-implement-the-african-unions-reforms/

Balasubramanian, P., Ibanez, M., Khan, S., & Sahoo, S. (2024). L'autonomisation économique des femmes favorise-t-elle le développement humain dans les pays à faibles et moyens revenus ? Une méta-analyse. *World Development*, 178. https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0305750X24000585?via%3Dihub

Bariga, J. (23 avril 2026). L'UE rétablit le financement de sa mission en Somalie avec une enveloppe de 87 millions de dollars. *The East African*. https://www.theeastafrican.co.ke/tea/news/east-africa/eu-restores-somalia-mission-funding-with-87m-package-5434070

Basedau, M. (2023). Les coups d'État en Afrique : pourquoi ils se produisent et ce qu'on peut (ou ne peut pas) faire pour y remédier. *SWP Berlin*. https://www.swp-berlin.org/en/publication/mta-joint-futures-05-coups-in-africa

Bociaga, R. (20 novembre 2025). Le pari de la Chine au Sahel vacille alors que les insurrections font rage. *The* Diplomat. https://thediplomat.com/2025/11/chinas-sahel-gamble-falters-as-insurgencies-rage/

Bojang Jnr, S., & Conroy, E. (27 novembre 2025). Drones, or et réseaux clandestins : des forces étrangères alimentent la guerre sans merci au Soudan. *The Africa Report*. https://www.theafricareport.com/399898/drones-gold-and-covert-networks-foreign-hands-fuelling-sudans-relentless-war/

Chatham House. (janvier 2026). *L'Afrique en 2026 : l'incertitude mondiale exige un leadership régional*.

Chigudu, D. (2025). La jeunesse à la croisée des chemins : trouver un équilibre entre contribution au conflit et à la paix dans un contexte de chômage élevé en Afrique. *Frontiers in Political Science*, *7*(1599788). https://doi.org/10.3389/fpos.2025.1599788

Chigudu, D. (2025). La jeunesse à la croisée des chemins : trouver un équilibre entre les contributions au conflit et à la paix dans un contexte de chômage élevé en Afrique. *Frontiers in Political Science*, *7*(1599788). https://doi.org/10.3389/fpos.2025.1599788

Chitonge, H. (2025). La souveraineté économique en Afrique. Dans « *Reconquérir la souveraineté économique en Afrique : une perspective d'industrialisation fondée sur les ressources naturelles* » (pp. 49–76). Anthem Press.

Cho, Y., & Honorati, M. (2014). Programmes d'entrepreneuriat dans les pays en développement : une méta-analyse de régression. *Labour Economics*, 28, 110–130.

Chothia, F. (17 juin 2025). Le Mali entame la construction d'une raffinerie d'or soutenue par la Russie. *BBC News*. https://www.bbc.com/news/articles/c98w49220rko ; Reuters (12 juin 2025). Le Burkina Faso achève la nationalisation de cinq actifs miniers aurifères. https://www.reuters.com/world/africa/burkina-faso-completes-nationalisation-five-gold-mining-assets-2025-06-12/

Council on Foreign Relations. (2023). *Le rôle des opérations de maintien de la paix en Afrique*. https://www.cfr.org/backgrounders/role-peacekeeping-africa

Dairo, F., & Oginni, O. (2025). *Richesses et ruine : le conflit en RDC, une « malédiction des ressources » dans le contexte plus large des luttes en Afrique. CJID.* https://thecjid.org/riches-and-ruin-drc-conflict-as-a-resource-curse-in-africas-wider-struggle/

De Coning, C. (2018). Consolidation de la paix adaptative. *International Affairs*, *94*(2), 301–317. https://doi.org/10.1093/ia/iix251

Deng, F. & Ngalueth, M. (30 juillet 2026). Lorsque la souveraineté se fragmente, qui protège la population ? Vers la sécurité humaine en tant que responsabilité à l'ère de l'autorité contestée. *Conflict & Resilience Monitor.* https://www.accord.org.za/analysis/when-sovereignty-fragments-who-protects-the-people-toward-human-security-as-responsibility-in-an-era-of-contested-authority/

Deng, F. & Ngalueth, M. (30 juillet 2026). Lorsque la souveraineté se fragmente, qui protège la population ? Vers une sécurité humaine considérée comme une responsabilité à l'ère de l'autorité contestée.

Conflict & Resilience Monitor. . https://www.accord.org.za/analysis/when-sovereignty-fragments-who-protects-the-people-toward-human-security-as-responsibility-in-an-era-of-contested-authority/

Dersso, S. (10 juin 2025). Le financement de l'UA par les États membres est une « farce », selon Mo Ibrahim. *Amani Africa*. https://amaniafrica-et.org/the-funding-of-the-au-from-member-states-is-a-farce-mo-ibrahim/?print=print

Dessu, M., & Haile, T. (9 juillet 2026). Repenser la mission de paix de l'UA en Somalie après les coupes budgétaires américaines. *ISS Today*.

Djamo, H. (28 avril 2026). *Quel est le coût réel pour l'Afrique de ne pas utiliser le PAPSS ?* Institut de politique économique du Cameroun. https://camepi.org/what-is-the-real-cost-to-africa-not-using-the-papss/

Donkor, A. (19 octobre 2021). La crise du chômage des jeunes en Afrique est un problème mondial. *Foreign Policy*. https://foreignpolicy.com/2021/10/19/africa-youth-unemployment-crisis-global-problem/

Agence de l'Union européenne pour l'asile. (2026). *Somalie : les rapports de l'EUAA font état d'une insécurité croissante et d'une fragmentation politique dans le pays*. https://www.euaa.europa.eu/news-events/somalia-euaa-reports-show-rising-insecurity-and-political-fragmentation-country

Firew, E. (24 mars 2026). Les alliances changeantes façonnent les tensions dans la Corne de l'Afrique. *DW*. https://www.dw.com/en/shifting-alliances-shape-horn-of-africa-tensions/a-76509129

Geopolitical Futures. (26 juin 2026). L'extension des voies d'exportation vers l'Atlantique de la « Copperbelt ». Geopolitical Futures en ligne. https://geopoliticalfutures.com/expanding-the-copperbelts-atlantic-export-routes/

Agence de presse du Ghana. (mai 2026). L'UA fête ses 63 ans : un économiste appelle à une mise en œuvre rapide de l'Agenda 2063. https://gna.org.gh/2026/05/au-63-economist-calls-for-speedy-implementation-of-agenda-2063/

Gnanguênon, A., & Kretzschmar, M. (29 septembre 2025). *Des minerais à l'influence : les accords « ressources contre sécurité » redéfinissent les rapports de force en Afrique*. Institut de recherche sur les politiques africaines. https://afripoli.org/from-minerals-to-influence-resource-for-security-deals-reshaping-power-dynamics-in-africa

Gnanguênon, A., Adegoke, O., & Gabadadze, L. (2026). *L'Afrique dans un monde multipolaire : naviguer entre les pouvoirs dans un ordre mondial en mutation*. Institut de recherche sur les politiques africaines. https://afripoli.org/africa-in-a-multipolar-world-navigating-power-in-shifting-global-order-2025

Haagh, M., & Walschot, M. (30 octobre 2025). *Militarisation, genre et extraction des ressources dans les Kivus après janvier 2025*. Note d'information de l'IPIS. https://ipisresearch.be/weekly-briefing/militarization-gender-and-resource-extraction-in-the-kivus-post-january-2025/

Hermine, S. (8 avril 2025). *L'Afrique de l'Ouest à la croisée des partenariats*. Policy Centre for the New South. https://www.policycenter.ma/publications/west-africa-crossroads-partnerships

Hiebert, K. (5 février 2025). L'intérêt étranger pour l'Afrique s'accompagne de tactiques de désinformation préjudiciables. *ISS Today*. https://issafrica.org/iss-today/foreign-interest-in-africa-comes-with-damaging-disinformation-tactics

Hitzman, M., Broughton, D., Selley, D., Woodhead, J., Wood, D., & Bull, S. (2012). La ceinture cuprifère d'Afrique centrale : divers contextes stratigraphiques, structurels et temporels du plus grand district cuprifère sédimentaire au monde. *SEG Spec. Publ. 16. 487-514*.

Idika-Kalu, C. (2020). L'impact socio-économique de l'insurrection de Boko Haram dans la région du bassin du lac Tchad. Dans: Syed Abdul Rehman Khan & Zhang Yu (éd.), *Terrorism and Developing Countries*, IntechOpen.

Ikpa, S. (juin 2026). L'Afrique à l'ère des grandes puissances. *IPS Journal*. https://www.ips-journal.eu/topics/foreign-and-security-policy/africa-in-the-age-of-many-powers-8652/ .

International Crisis Group. (février 2025). *Huit priorités pour l'Union africaine en 2025*. https://www.crisisgroup.org/brf/africa/african-union-regional-bodies/b205-eight-priorities-african-union-2025

International Crisis Group. (10 juin 2026). Comment la diplomatie africaine a échoué au Congo — et comment la relancer. *Op-Ed Africa*. https://www.crisisgroup.org/opd/africa/democratic-republic-congo-rwanda/how-african-diplomacy-faltered-congo-and-how-it-can-be-revived

International Crisis Group. (2026). *Comment la diplomatie africaine a échoué au Congo — et comment elle peut être relancée*. https://www.crisisgroup.org/opd/africa/democratic-republic-congo-rwanda/how-african-diplomacy-faltered-congo-and-how-it-can-be-revived

Iskander, N., & Landau, L. B. (2022). Le centre ne tient plus : arrivée, marges et politique de l'ambivalence – introduction à « *Arrival at the Margins* », numéro spécial de Migration Studies. *Migration Studies*, *10*(2), 97–111. https://doi.org/10.1093/migration/mnac018

ISS. (18 septembre 2008). Des solutions africaines aux problèmes africains. *ISS Today*. https://issafrica.org/iss-today/african-solutions-to-african-problems

ISS. (10 janvier 2023). L'UA à 20 ans : bilan des opérations de soutien à la paix. *ISS Today*. https://issafrica.org/pscreport/psc-insights/au-at-20-taking-stock-of-peace-support-operations

ISS. (10 août 2026). Au-delà de la solidarité : la sécurité au Sahel nécessite une stratégie et un soutien régionaux. *PSC Insights*. https://issafrica.org/pscreport/psc-insights/beyond-solidarity-sahel-security-needs-regional-strategy-and-support

Joseph, J. E. (2024). Facteurs critiques à prendre en compte dans le lien entre commerce et sécurité au sein de la Zone de libre-échange continentale africaine : un catalyseur pour l'instauration de la paix. *African Security Review*, *33*(2), 131–155. https://doi.org/10.1080/10246029.2024.2303459

Kasongo, A., & Adombila, M. A. (19 février 2026). Le Congo propose aux États-Unis un gisement de tantale contrôlé par le M23 dans le cadre d'un accord minier, selon un document. *Reuters*. https://chinaglobalsouth.com/2026/02/19/congo-rubaya-tantalum-mine-us-minerals-deal/

Kedir, A. M., Siwale, J., & Kamara, S. (2025). La contribution du commerce transfrontalier informel à la réussite de la Zone de libre-échange continentale africaine. *AIB Insights*, 26(1). https://doi.org/10.46697/001c.146139.

Khairi, E. (21 juillet 2026). Le processus de paix au Soudan négocie une guerre qui n'existe plus. *AllAfrica*. https://allafrica.com/stories/202607220012.html

Kurt, N. (30 juillet 2025). *Un ciel militarisé : l'expansion de l'utilisation des drones par les terroristes à travers l'Afrique*. Global Network on Extremism and Technology Insights. https://gnet-research.org/2025/07/30/weaponised-skies-the-expansion-of-terrorist-drone-use-across-africa/

Mahmoud, Y., & Mbiatem, A. (2021). *Pour qui construisons-nous la paix ? : Le leadership au service de la paix en Afrique*. I.B. Tauris.

Mercy Corps. (2020). *Jeunesse et conséquences : chômage, injustices et violence*. https://www.mercycorps.org/sites/default/files/2020-01/MercyCorps_YouthConsequencesReport_2015.pdf

Mixed Migration Centre. (novembre 2019). *Naviguer dans les zones frontalières du Sahel : gouvernance de la sécurité aux frontières et migration mixte dans la région de Liptako-Gourma* (rapport de recherche du MMC). https://mixedmigration.org/wp-content/uploads/2019/12/083_navigating_borderlands.pdf

Fondation Mo Ibrahim (2025). *Évaluation des progrès réalisés au regard des ODD des Nations unies et de l'Agenda 2063 de l'UA*. Fondation Mo Ibrahim.

Mo Ibrahim. (2024). *Évaluation des progrès accomplis au terme de la première décennie (2014-2023) de l'Agenda 2063*. https://mo.ibrahim.foundation/news/2024/assessing-progress-after-first-decade-2014-2023-agenda-2063

Mususa, P., & Lutandula, M. S. (11 octobre 2024). *Une industrie des batteries dans la ceinture de cuivre d'Afrique centrale ? Dimensions régionales et géopolitiques*. Institut de recherche sur les politiques africaines. https://afripoli.org/a-battery-industry-in-the-central-african-copperbelt-regional-and-geopolitical-dimensions

Mwambia, P., & Wilkins, H. (25 février 2025). Les campagnes de désinformation du Kremlin visent à discréditer

l'armée française au Sahel, selon des analystes. *Voice of America*. https://www.voanews.com/a/kremlin-disinformation-campaigns-aim-to-discredit-french-military-in-the-sahel-analysts-say-/7988010.html

Nantulya, P. (28 février 2025). *Scénarios pour la crise qui se déroule actuellement en RDC*. ReliefWeb. https://reliefweb.int/report/democratic-republic-congo/scenarios-unfolding-crisis-drc

Newman, E. (2011). Un programme de consolidation de la paix axé sur la sécurité humaine. *Third World Quarterly*, *32*(10), 1737–1756. https://doi.org/10.1080/01436597.2011.610568

News 24. (12 mars 2025). Le groupe rebelle M23 touche le jackpot minier en RDC, générant 800 000 dollars par mois. *News24*. https://www.news24.com/world/africa/rebel-group-m23-hits-mining-jackpot-in-drc-generating-800-000-per-month-20250312

Ngofa, O. J. N., & Nyiayaana, K. (2026). Souveraineté juridique contre autonomie de fond : repenser la notion d'État africain dans les relations internationales contemporaines. *International Journal of Research and Innovation in Social Science*, *10*(2), 2984–2999.

Nhamirre, B. (7 octobre 2025). L'insurrection à Cabo Delgado persiste face à une stratégie militaire qui a échoué. *ISS Today*. https://issafrica.org/iss-today/cabo-delgado-insurgency-persists-amid-failed-military-strategy

Nhamirre, B., Verelst, B., & Abdullahi, S. (1er avril 2026). Leçons à tirer de la menace du Rwanda de se retirer de Cabo Delgado. *ISS Today*. https://issafrica.org/iss-today/lessons-from-rwanda-s-threat-to-withdraw-from-cabo-delgado

Njenga, S. (2026). *Efforts diplomatiques fragmentés menés par l'Afrique et avenir de la paix dans l'est de la RDC*. Mashariki Rpc. https://masharikirpc.org/fragmented-africa-led-diplomatic-efforts-and-future-of-peace-in-eastern-drc/

Okafor, C. (10 août 2026). Le bras de fer entre le Niger et la France sur l'uranium pourrait bien avoir ouvert la voie à la Roumanie pour obtenir 300 tonnes de cette matière nucléaire. *Business Insider Africa*. https://africa.businessinsider.com/local/markets/nigers-uranium-showdown-with-france-may-have-just-opened-the-door-for-romania-to-get/3s6qj0r

Pinto, T. (19 juin 2026). La ruée multipolaire en Afrique. *GIS Reports*. https://www.gisreportsonline.com/r/africa-multipolar-scramble/

Post, L., Raile, A., & Dale, E. (2010). Définir la volonté politique. *Politics & Policy,* 38(4), 653–676. https://www.researchgate.net/publication/229903315_Defining_Political_Will

Princewill, N. (20 juillet 2026). « On ne peut pas échapper à une frappe de drone » : la terreur qui tombe du ciel au Soudan. *CNN Africa*. https://edition.cnn.com/2026/07/20/africa/drone-strikes-el-obeid-sudan-intl

Reuters. (5 décembre 2025). *De nombreuses personnes déplacées au Mozambique alors que la violence s'étend et que l'aide vient à manquer, selon l'ONU*. https://www.reuters.com/world/africa/many-displaced-mozambique-violence-spreads-aid-runs-short-un-says-2025-12-05/

Sempijja, N. (2020). Sécurité et ZLECA : une opportunité pour une approche plus intégrée de la paix et de la sécurité sur le continent. *Tana Papers 2020*.

Shen, W. (2026). Les investissements chinois dans le secteur des minerais critiques de la République démocratique du Congo : s'adapter à la stratégie émergente du néo-extractivisme. *The Extractive Industries and Society*, volume 27.

Signe, L. (2023). Une année d'opportunités pour l'Afrique. *Project Syndicate*. https://www.project-syndicate.org/commentary/africa-2023-opportunities-economy-climate-change-by-landry-signe-2023-01

Simura, B., & Mutambudzi, A. (2025). La crise en RDC et l'évolution de l'architecture de sécurité régionale : quelques questions pour la paix et la sécurité. *Cogent Social Sciences*, 11(1). https://doi.org/10.1080/23311886.2025.2555386

Soliman, A. & Baldo, S. (mars 2025). *L'or et la guerre au Soudan : comment des solutions régionales peuvent contribuer à mettre fin au conflit*. Chatham House. https://www.chathamhouse.org/sites/default/

files/2026-03/2025-03-25-gold-and-the-war-in-sudan-soliman-baldo_0.pdf

Tayo, T. (21 octobre 2021). La relance économique de Maiduguri pourrait être une bouée de sauvetage pour le bassin du lac Tchad. *ISS Today*. https://issafrica.org/iss-today/maiduguris-economic-revival-could-be-a-lifeline-for-lake-chad-basin

Terrefe, B., & Verhoeven, H. (2024). La voie (non) empruntée : les aléas des infrastructures et de la souveraineté dans la Corne de l'Afrique. *Political Geography*, volume 110. https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0962629824000192

The Africa Logistics. (juillet 2026). *L'AfCFTA en 2026 : comment la zone de libre-échange africaine transforme les affaires et l'investissement*.

Tripp, A. M., Maiga, A., & Yahi, M. (2025). « Nous veillons toujours les uns sur les autres » : les dimensions transformatrices de la consolidation de la paix locale menée par les femmes en Afrique. *Global Studies Quarterly*, *5*(1), ksaf003. https://doi.org/10.1093/isagsq/ksaf003

TRT Afrika. (19 mars 2026). Le Sahel africain représente près de la moitié des décès liés au terrorisme dans le monde : rapport. https://www.trtafrika.com/english/article/c4b60905027f

UN News. (11 mai 2026). Les drones armés sont la principale cause de décès de civils dans la guerre au Soudan : le Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme. https://news.un.org/en/story/2026/05/1167479

ONU. (25 janvier 2022). *État d'avancement du programme « Femmes, paix et sécurité » en Afrique*. Unité chargée des questions de genre du Bureau des Nations unies auprès de l'Union africaine (UNOAU). https://www.un.org/shestandsforpeace/content/state-women-peace-and-security-agenda-africa

PNUD (2017). *Le chemin vers l'extrémisme en Afrique*. Programme des Nations Unies pour le développement ; citant l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, conclusions de 2024 sur les facteurs de recrutement.

PNUD. (10 mai 2021). *Le commerce, pas l'aide : changer le discours sur les zones frontalières africaines grâce à l'innovation*. https://www.undp.org/africa/news/trade-not-aid-changing-narrative-about-africas-borderlands-through-innovation

Indice d'ouverture en matière de visas. (2026). *Protocole de l'UA sur la libre circulation des personnes*. https://www.visaopenness.org/2025-visa-openness-remains-a-work-in-progress/the-african-continental-free-trade-area/au-protocol-on-the-free-movement-of-persons/

Von Soest, C., & De Juan, A. (2018). *Faire face aux nouvelles menaces pour la sécurité en Afrique* (GIGA Focus Africa, n° 2). Institut allemand d'études mondiales et régionales [GIGA]. http://nbn-resolving.de/urn:nbn:de:0168- ssoar-57825-6

Wanzula, J. (24 juillet 2026). L'Arabie saoudite gère des réseaux de recrutement pour la guerre au Soudan, selon un rapport. *The Standard*. https://www.standardmedia.co.ke/africa/article/2001553675/saudi-arabia-is-running-recruitment-networks-for-sudans-war-reports-says

Woldemichael, S. (2025). *El Fasher : un nouveau chapitre sanglant dans la guerre dévastatrice au Soudan*. International Crisis Group. https://www.crisisgroup.org/alr/africa/sudan/el-fasher-bloody-new-chapter-sudans-ruinous-war

Groupe de la Banque mondiale. (2020). *De l'isolement à l'intégration : les zones frontalières de la Corne de l'Afrique*. Groupe de la Banque mondiale.

Groupe de la Banque mondiale. (2020). *La zone de libre-échange continentale africaine : effets économiques et distributifs*. Groupe de la Banque mondiale. http://documents.worldbank.org/curated/en/216831595998182418

Banque mondiale. (2018). *Écarts entre les sexes en matière de propriété immobilière* (Document de travail sur la recherche en matière de politiques n° 8573). (via la mise à jour de la note d'orientation de la Banque mondiale de 2023).

Organisation mondiale du commerce / Commission économique des Nations unies pour l'Afrique. (s.d.) «

La Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) et la paix et la sécurité », dans *Pathways for Sustainable Trade and Financial Policies*, chap. 9.

Zane, D. & Chibelushi, W. (5 décembre 2025). « Que se passe-t-il exactement en République démocratique du Congo ? » *BBC News*. https://www.bbc.com/news/articles/cgly1yrd9j3o

RAPPORT SUR L'ÉTAT DE LA PAIX ET DE LA SÉCURITÉ

2025 / 2026

IPSS | TANA FORUM SECRETARIAT

Institute for Peace and Security Studies
Addis Ababa University

P.O. Box 1176
Addis Ababa, Ethiopia
T (+251) 111 541 464
E info@ipss-addis.org
W www.ipss-addis.org
www.tanaforum.org